



RÈGLEMENT Circuit Régional
Équitation Islandaise
BOURGOGNE FRANCHE
COMTÉ
Applicable durant le Circuit Régional
2023



Circuit Régional BFC
Équitation Islandaise

Plusieurs Etapes, un Championnat Régional et une Finale

- 1^{ère} Etape : 27-28 Mai – Festislande Eternoz (25)
- 2^{ème} Etape : 8 juillet – Bress’Islande (71) – CHAMPIONNAT REGIONAL
- FINALE : 26-27 Août – Club Tournus (71)

SOMMAIRE

Préambule	3
I- ORGANISATION	3
ART 1.1 - Programme.....	3
ART 1.2 – Terrains.....	3
ART 1.3 – Lots	4
II- ÉPREUVES	4
III- CAVALIER / PONEY / CHEVAL	4
ART 3.1 – Tenue du concurrent et harnachement.....	4
ART 3.2 – Participation.....	4
ART 3.3 – Lots.....	4

IV-REMISE DES PRIX

FINALE.....5

PRÉAMBULE :

Un circuit régional BFC est mis en place pour la saison 2023 sous la forme d'un circuit composé de deux étapes, un Championnat Régional et une finale régionale.

Chaque étape étant championnat départemental, elle comptera doublement pour les qualifications des cavaliers licenciés ou domiciliés dans le département organisateur du concours. La finale, quant à elle, comptera doublement pour les cavaliers licenciés ou domiciliés dans la région Bourgogne Franche-Comté.

Lors de la finale, au Club de Tournus (71), deux classements sont réalisés : le classement de l'épreuve et le classement du circuit régional.

La remise des prix du circuit régional aura lieu lors de la soirée des champions organisée par le CRE BFC.

Les concours restent ouverts aux cavaliers hors région Bourgogne Franche-Comté mais ne sont pas pris en compte dans le classement du circuit régional.

I- ORGANISATION

ART 1.1 – PROGRAMME

Les étapes du circuit régional seront les suivantes :

- 1^{ère} Etape : 27-28 Mai – Festislande Eternoz (25)
- 2^{ème} Etape : 8 juillet – Bress'Islande (71) – CHAMPIONNAT RÉGIONAL
- FINALE : 19-20 Août – Club Tournus (71)

ART 1.2 – TERRAINS

L'organisateur du concours aura l'obligation de proposer un paddock de détente pour permettre aux cavaliers d'échauffer leur cheval. Le sol des pistes doit être plat et ferme. Les pistes doivent être clôturées à l'extérieur et au minimum matérialisées à l'intérieur.

ART 1.3 – LOTS

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Une aide du CRE BFC s'élèvera à 200€ / concours étape VALIDE par le CRE BFC. Un organisateur ne pourra prétendre à cette aide qu'une seule fois sur un seul et même circuit. L'aide est cependant cumulable si l'organisateur se retrouve organisateur d'une étape sur deux circuits de deux disciplines différentes.

II- EPREUVES

Les caractéristiques des épreuves (âge du cavalier, taille du cheval ...) sont identiques à celles du règlement générale FFE d'Equitation Islandaise.

Les différentes catégories présentes dans le circuit régional seront les suivantes :

- Club 4 Tölt / Trot
- Club 2 Tölt Simple T7

Les autres catégories qui seraient mises en place par l'organisateur (autre catégorie club ...) ne seront pas comptabilisées dans le circuit régional.

III- CAVALIER / PONEY / CHEVAL

ART 3.1 – TENUE DU CONCURRENT ET HARNACHEMENT

Les caractéristiques concernant la tenue du concurrent sont identiques à celles du règlement général Equitation Islandaise FFE.

ART 3.2 – PARTICIPATION

Une fois l'inscription validée, à chaque étape, des points seront attribués au cavalier en fonction de son classement relatif. Si un cavalier monte plus d'un cheval dans l'épreuve-étape BFC, le meilleur classement sera retenu. Chaque cavalier du circuit se verra attribuer au moins un point pour sa participation lors de l'étape.

1 ^{er}	20 pts
2 ^{ème}	18 pts

4

3 ^{ème}	17 pts
4 ^{ème}	16 pts
↓
Dernier	1 pt

Un cavalier ne peut courir le circuit que dans une catégorie.

Dans le cas où un cavalier participerait dans deux catégories différentes (avec un même cheval, ou avec deux chevaux différents) le niveau le plus élevé sera pris en compte.

Dans le cas où un cavalier participe à une même épreuve avec deux chevaux, le meilleur résultat sera pris en compte.

Un minimum d'une participation sur les trois étapes sera nécessaire afin de pouvoir prétendre entrer dans le classement final du circuit régional BFC.

Pour récompenser et encourager la participation des cavaliers, à un maximum d'étapes du circuit, seront ajoutés des points BONUS de participation : 5pts BONUS par étape.

Le classement final sera calculé par addition :

1. Des points des étapes du circuit régional
2. Des points de la finale qui comptent double

IV- REMISE DES PRIX

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Une aide du CRE BFC s'élèvera à 200€/concours étape VALIDE par le CRE BFC et labélisé circuit régional. Un organisateur ne pourra prétendre à cette aide qu'une seule fois sur un seul et même circuit. L'aide est cependant cumulable si l'organisateur se retrouve organisateur d'une étape sur deux circuits de deux disciplines différentes.

Les 3 meilleurs cavaliers du circuit régional seront récompensés dans chacune des catégories (**à la condition d'avoir un podium complet**). Le CRE BFC prend en charge les podiums du circuit régional (plaques, flots et médailles). Les lots des podiums du circuit régional seront remis, aux présents, lors de la soirée des champions en 2024.

VIII- Droit à l'image

Les cavaliers participant au **Circuit Régional CRE BFC** sont susceptibles d'être pris en photos. En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit Régional CRE BFC**.